

ÉCHOS

L'Événement rapporte l'histoire du mot *pouissance*, adopté comme traduction du mot *dominion*, à l'origine de la Confédération, et imposé par sir Georges Cartier. Nous connaissons une partie de cette histoire. Le chef du Bas-Canada avait ses vues, qui étaient justes, et, puisqu'il en est ainsi, le mot *pouissance* devrait être conservé, en dépit de l'école du *Canadien*, qui voudrait le voir disparaître. Les mots importent peu, au fond, et il serait absurde de prétendre qu'une raison d'Etat doit céder devant une question de traduction.

**

Les amis de M. DeCelles, le nouveau bibliothécaire français du parlement, lui ont donné un magnifique banquet, jeudi dernier, au restaurant de la Chambre des Communes. M. MacIntosh, maire d'Ottawa, présidait, ayant l'honorable M. Laurier et M. le sénateur Fabre pour vice-présidents. La plupart des convives étaient des membres du parlement ou des journalistes. La soirée fut charmante, en si belle compagnie, et les discours aussi. M. DeCelles peut être fier à bon droit du témoignage d'estime et de considération qui lui a été donné en cette circonstance.

**

M. Tardivel devient scabreux. C'est le temps de se mettre à l'abri. Il lui était bien inutile de nous dire, à la fin de sa sarabande, qu'il n'y reviendra plus. Nous ne lui fournirons pas l'occasion de revenir. Ce ton ne nous convient pas du tout, et nous rendons volontiers hommage à notre gentil contradicteur.

Mais quelle mouche l'a pu piquer ainsi, pour qu'il ait pris à notre égard ces manières par trop vives ! Serait-ce l'effet de nos écrits ! Mais nous n'avons pu être heureux au point de provoquer chez notre adversaire déconfit ce désappointement furieux. Ou bien M. Tardivel est maladroit au suprême degré de laisser éclater son dépit de la sorte.

Quoiqu'il en soit, nous voilà loin de la discussion sur les anglicismes et sur les locutions vicieuses. M. Tardivel a jeté sa devise pardessus bord. L'ennemi, maintenant, c'est nous-même. Notre nom, écrit en grosses lettres, sert de titre à son article enfiillé, à la place de l'*Anglicisme ennemi*. Ce n'est pas notre affaire. Fussions-nous tenté de croiser le fer sur ce terrain, par amour du combat, que nous y renoncerions en voyant le combattant. Nous savons comment M. Tardivel entend la polémique. Nous l'avons vu aux prises avec d'autres, qui avaient beaucoup plus de titres à ses égards que nous, et ce que nous avons vu n'est pas de nature à nous tenter au jeu. Nous n'avons aucun goût pour les éclaboussures, et nous voilà bien assez couvert déjà.

M. Tardivel parle encore de mauvaise foi, d'une manière moins brutale cependant. Il nous accuse d'inexactitude et nous somme d'expliquer certaine allusion que nous avons faite. Mais il donne lui-même l'explication qu'il nous demande. Il admet avoir cité le *Mail*, acclamant sa brochure et lui donnant des encouragements. C'est tout ce que nous avons dit. Puis l'aimable critique nous met au défi d'indiquer un *signe de mépris* dans l'article du *Mail*. Mais ce signe est dans les félicitations mêmes de la feuille anglaise. Le *Mail* applaudit à M. Tardivel prétendant que les écrivains canadiens-français ne savent pas leur langue et que notre population parle un jargon moitié français moitié anglais. Que M. Tardivel n'a pas vu ce mépris, qu'il ne le voit pas, même à présent que nous lui avons signalé la chose, c'est encore précisément ce que nous avons dit. *Il n'y a vu et n'y voit que du feu*. C'est la faute de ses lunettes, probablement.

Le grammairien québecquois, qui a vilipendé l'un de nos meilleurs auteurs dans un petit pamphlet envenimé ayant pour titre "Borrowed and stolen feathers," a été particulièrement sensible au reproche que nous lui avons fait d'avoir puisé dans un dictionnaire d'anglicismes publié il y

a quinze ans une partie du répertoire de mots qu'il a entassés dans sa brochure. Ce n'est pas du *plagiat*, dit-il. Soit, l'ami, vous n'avez pas plagié, on ne plagie pas un dictionnaire, mais vous avez pillé bel et bien. Si l'épithète de pillard vous va mieux que celle de plagiariaire, à votre choix, cela nous est indifférent. Vous vous êtes approprié, vous avez donné comme vôtres, un bien, des travaux, qui pour être livrés à la publicité, n'étaient pas pour cela à tout le monde. Vous n'avez pris à l'auteur que la compilation peut-être, mais vous admettrez que c'était une partie notable de son avoir dans un ouvrage de ce genre. Il vous eût été facile, en tous cas, de donner crédit à celui dont vous mettiez à profit les labours et les connaissances. Il est vrai que le *Courrier du Canada* eut été empêché de publier la *liste des anglicismes découverts par M. Tardivel*, et que votre gloire en eût été diminuée.

M. Tardivel, que la fureur aveugle manifestement, fait ensuite une confrontation d'un de ses écrits et d'un passage de notre article : *La langue française en Canada*, pour tâcher d'établir que nous l'avons plagié nous-mêmes. L'eussions-nous fait, que notre mal ne le guérirait pas du sien. Mais nous ne plagions jamais personne, et il nous suffirait, pour punir M. Tardivel et le couvrir de ridicule aux yeux de nos lecteurs, comme il l'est sans doute aux yeux des siens, de reproduire ici sa sortie burlesque. Nous avons exprimé la même idée, une idée qui avait cours avant lui, des termes absolument différents des siens, et, pour voir ici un plagiat, il faut les yeux percants du fendeur de cheveux auquel nous avons eu affaire pour notre ennui.

Le dernier trait de M. Tardivel consiste à nous reprocher une expression vicieuse. Toujours la marotte du personnage. Malheureusement, c'est encore à faux. Si Aristarque veut bien consulter, il verra que l'une des acceptations du verbe entretenir est *nourrir*, quand il s'agit de pensées, sentiments, illusions, opinions, préjugés, espérances, etc. Nous étions donc justifiable d'écrire comme nous avons écrit, et M. Tardivel ne l'est pas de nous attaquer comme il le fait.

A. GÉLINAS.

LA LOUISIANE ET LE CANADA

Les organisateurs de la grande fête nationale du 24 juin prochain, qui songent à adresser des invitations de différents côtés pour cette circonstance, ont-ils pensé à en envoyer aux Français de la Louisiane ? S'ils n'en ont pas eu l'idée, ne croiraient-ils pas à propos de l'adopter dès à présent et de la mettre à exécution ?

L'occasion est bonne pour tenter un rapprochement entre les deux colonies, jadis sœurs, aujourd'hui tout à fait étrangères l'une à l'autre.

On ne saurait concevoir de séparation plus complète dans ses effets que la séparation de la Louisiane et du Canada, abandonnés l'une après l'autre par la mère patrie commune. Nous n'avons pas plus de relations avec nos anciens compatriotes qu'avec leurs voisins d'origine espagnole ou anglaise, lorsqu'il semblerait que la similitude de conditions, la communauté d'origine et de destinée eussent dû empêcher une scission absolue. Chose curieuse aussi, la Louisiane a toujours eu plus de rapports que nous avec l'ancienne métropole, après la cession, bien qu'elle ait passé sous trois drapeaux différents depuis cette époque.

Successivement soumis à l'Angleterre, et à l'Espagne, et finalement annexés aux Etats-Unis, les Louisianais ont maintenu leurs relations avec la France plus aisément que nous, qui n'avons changé d'allégeance qu'une seule fois. La France, de son côté, n'a jamais perdu de vue son ancienne colonie du Mississippi, tandis qu'elle a paru oublier jusqu'au nom de ses établissements du Saint-Laurent, qu'elle considérait pourtant autrefois comme constituant par excellence la *Nouvelle-France*.

Pourquoi nos sociétés nationales ne se mettraient-elles pas en communication au-

jourd'hui avec les associations françaises de la Nouvelle-Orléans ? Pourquoi celles-ci ne seraient-elles pas invitées à nous envoyer des délégués qui se joindraient à la grande famille canadienne-française le 24 juin ? Nous n'avons guère d'intérêts qui soient communs avec la Louisiane, mais nous avons un passé, des souvenirs, qui le sont. Les Français de ce pays, pour n'avoir pas été liés aussi intimement que les Acadiens à notre existence nationale, ne sont pas moins comme nous des fils de la France, dont les ancêtres ont été dirigés vers ce continent en même temps que les nôtres et sous l'inspiration d'une même pensée qui était d'implanter dans ce monde nouveau le drapeau et les croyances de la France. Au lieu de continuer à nous ignorer mutuellement comme nous le faisons depuis un siècle, pourquoi ne pas nous reconnaître, ne pas nous unir et ne pas établir un commerce d'amitié que la distance ne permettrait pas sans doute de rendre bien actif, mais qui n'en serait pas moins cordial, parcequ'il aurait le caractère fraternel ?

A. G.

LE NIHILISME SANGUINAIRE

Nous extrayons d'un volume intitulé *le Nihilisme et les Nihilistes*, édité par M. Maurice Dreyfous, un chapitre plein de révélations fort curieuses sur cette société secrète. Publié d'abord en italien et traduit en français, cet ouvrage est une compilation des mieux faites et des plus exactes sur les mœurs des nihilistes auxquels le récent attentat contre le Czar donne en ce moment une si triste actualité.

Les scènes de sang constituent ce que l'on connaît le mieux du nihilisme ; ce sont elles surtout dont la presse s'est emparée et qui ont le plus excité la curiosité publique. Il suffira donc de signaler quelques exemples brefs et convaincants.

Depuis le procès Netchaïef, jusqu'à l'hiver de 1878, époque du premier attentat, il y eut en Russie plusieurs procès politiques se ressemblant tous à peu près.

Ils étaient intentés à des personnes qui avaient fait de la propagande socialiste et répandu dans les campagnes des proclamations incendiaires. Ces accusés étaient régulièrement condamnés à un certain nombre d'années de travaux forcés dans les mines de la Sibérie, ou de prison dans une forteresse, ou d'exil dans les provinces occidentales de l'empire.

Les principaux procès furent : celui de Dolgouscine, en 1874 ; celui de Pierre Alexejef, dit aussi "procès des cinquante," et celui de Myshkine, dit aussi "procès des cinquante-trois," lequel se termina dans le courant du mois de mars 1878, peu avant le procès Zassoulitch, qui fut tant de scandale.

AFFAIRE TRÉPOF

Vera Zassoulitch ouvrit l'ère du nihilisme sanguinaire. Son attentat se relia à deux faits antérieurs : la condamnation de Tcherniscevski et celle de Netchaïef.

Le 5 février 1878, dans la matinée, le général Trépof, préfet de Saint-Pétersbourg, recevait des personnes qui venaient lui présenter des pétitions. Une jeune femme, venue sous prétexte de lui présenter elle aussi, une pétition, fit feu sur lui avec un petit pistolet de poche *bull dog* qu'elle avait sous sa mantille. La balle blessa le général au flanc gauche et pénétra dans les intestins, mettant sa vie en grand danger.

La jeune fille était Vera Zassoulitch. Pourquoi avait-elle commis cet attentat ?

Elle avait vengé une atroce injure faite par le préfet de Pétersbourg à un condamné politique nommé Bogolioubof. Ce Bogolioubof n'était ni le parent, ni l'amant, ni l'ami de Vera Zassoulitch. C'était un jeune révolutionnaire qui avait pris part à une échafouurée ou démonstration populaire faite sur la place de la cathédrale de Kasan un peu avant qu'éclatât la guerre avec la Turquie, et dans laquelle démonstration on avait demandé la mise en liberté de Tcherniscevski. Pour avoir participé à cette démonstration, Bogolioubof avait été condamné aux travaux forcés

avec privation de tous ses droits civils. Or, avant qu'il fût transporté en Sibérie, avant que la sentence n'eût été mise à exécution, alors qu'il n'était pas encore privé de ses droits, le général l'avait fait battre de verges dans les prisons de Saint-Pétersbourg pour ne pas avoir levé son chapeau devant lui. Cette punition corporelle était illégale ; puisque, à la date du 17 avril 1863, le tsar avait aboli le knout et les verges. Elle était, de plus, arbitraire, puisqu'elle frappait un personnage qui n'avait pas encore perdu ses prérogatives de citoyen.

Vera Zassoulitch avait lu le fait dans un journal. Voyant que l'on ne se préoccupait pas d'un acte qui était une si grande offense à la dignité humaine, elle avait résolu d'appeler sur lui l'attention publique ; et, ne trouvant pas de meilleur moyen, elle s'était arrêtée au parti d'attaquer à la vie du général Trépof, se souciant peu de le tuer ou de ne pas le tuer, puisque son but était, non d'assassiner mais simplement de soulever un scandale.

Comment expliquer que cette jeune fille avait pris intérêt à cette question au point d'affronter les peines les plus sévères, de faire bon marché de sa propre existence ? C'est qu'elle avait été une victime de la politique. A l'âge de dix-sept ans, elle avait fait connaissance de l'étudiant moscovite Netchaïef, celui qui, comme nous l'avons raconté, suscitait des agitations politiques parmi les étudiants, et tua l'un de ses compagnons. Netchaïef était en relations avec le frère de Vera, laquelle avait servi innocemment d'intermédiaire pour la transmission de la correspondance épistolaire des deux jeunes gens. Pour cela, elle avait été arrêtée à Moscou, elle avait passé un an dans les prisons de Litovski, et une autre année dans celle de Pierre-et-Paul, sans qu'on lui fit aucun procès ; puis elle avait été contrainte de passer d'une province à l'autre, et avait vécu sous la surveillance de la police à Krestsy, à Tver, à Sogolitch, à Kharkof ; à la fin, on l'avait laissée tranquille.

Vera Zassoulitch parut devant la Cour d'assises le 12 avril suivant. Les hommes les plus illustres de la Russie assistaient aux débats. Les jurés étaient en grande partie des fonctionnaires. L'avocat Alexandre prononça une magnifique plaidoirie ; et Vera Zassoulitch fut acquittée et mise en liberté.

Cet acquittement, qui équivaut à une approbation donnée à l'attentat de Vera Zassoulitch, produisit une grande émotion non seulement en Russie, mais dans toute l'Europe, qui s'en préoccupa quelque temps, brodant sur ce fait toutes sortes de commentaires. Le gouvernement fit annuler le jugement ; et le tsar décréta que les procès politiques ne seraient plus déposés soumis au jury.

L'attentat et le procès de Vera Zassoulitch avaient été considérés avec raison comme des symptômes graves ; mais ces faits devaient être suivis par d'autres qui révéleront de plus en plus combien la plaie était profonde.

AFFAIRE KOTLAREVSKI

Vers la même époque, un autre attentat eut lieu à Kiev, en plein jour, sur le substitut du procureur impérial, Kotlarevski, lequel fut assailli à coups de pistolet dans une des rues les plus fréquentées de la ville. Les assassins réussirent à s'enfuir. Les soupçons portèrent spécialement sur un étudiant qui fut arrêté. Ses compagnons, persuadés de son innocence, présentèrent une pétition en sa faveur ; le curateur de l'Université ne voulut pas l'accueillir. Alors les étudiants se réunirent tumultueusement dans la grande salle, au nombre de trois cents. Le recteur, informé de cela, s'y rendit ; et intima aux jeunes gens l'ordre de se retirer. Ils obéirent en protestant. Par décision du conseil universitaire, plus de cents étudiants furent exclus : soixante pour trois ans, quarante pour deux ans ; seize autres jeunes gens furent condamnés à la déportation. Le convoi qui les transportait fut salué à son passage à Moscou par cent cinquante étudiants qui s'étaient tous réunis pour faire une ovation à leurs malheureux condisciples de Kiev. Il s'ensuivit